

Mairie de SAINT MARTIN LE NŒUD

3 rue de la Mairie
60000 SAINT MARTIN LE NŒUD

☎ 03-44-02-18-52
mairie@stmartinlenoeud.fr



République Française

SERVICE PERISCOLAIRE DE CANTINE ET DE HALTE-GARDERIE

TARIFS

=====

Les tarifs ont été fixés par délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2023 comme suit :

◆ <u>pour un enfant</u> :	cantine	4,10 € le repas
	garderie du matin	1,00 €
	garderie du midi	1,00 €
	garderie du soir	1,80 €
	quel que soit le temps de garde dans les horaires impartis	

◆ pour le 3^{ème} enfant de la famille.

dès lors que ses frères ou sœurs sont également présents au même service de la journée :

cantine	2,05 € le repas
garderie du matin	0,60 €
garderie du midi	0,60 €
garderie du soir	1,00 €
quel que soit le temps de garde dans les horaires impartis	

Soit :

Pour un enfant pointé à la cantine :

4,10 € de repas + 1,00 € de garderie (4,10 € + 1,00 €) = 5,10 € par jour.

Pour deux enfants pointés à la cantine :

4,10 € de repas + 1,00 € de garderie chacun (4,10 € + 1,00 €) x 2 = 10,20 € par jour.

Pour trois enfants pointés à la cantine :

(4,10 € + 1,00 €) x 2 + (2,05 € + 0,60 €) = 12,85 € par jour.

◆ pour tout dépassement de l'horaire de garderie :

Taxe forfaitaire de la pénalité de retard **1,60 €**